



Dois-je etre du meme departement "avocat aide juridictionnelle"

Par **DESTIN2012**, le **12/03/2012** à **20:40**

Bonjour,

J'habite le 93 et j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle . J'ai obtenu l'accord d'un avocat sur paris qui a accepte de me signer la declaration. J'ai presente mon dossier depuis janvier et je viens de recevoir un appel telephonique de mon avocat, me disant qu'il ne peut pas me presenter car il ne fait pas partis de mon departement. Je suis vraiment decu.

Au tribunal de bobigny, m'ont dit qu'il faut attendre encore 4 mois pour avoir un avocat designe.!! franchement, je ne comprends pas pourquoi ce refus. EXPLIQUEZ MOI SVP, que dois-je faire, je suis en situation vraiment delicate.